



JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :

- Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois.
- Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 21 décembre.

D'après une récente décision du ministre de la guerre, les militaires de tous les corps qui peuvent se trouver actuellement dans leurs foyers en attendant la liquidation de leurs droits, soit pour une pension de retraite, soit pour une gratification de réforme renouvelable par suite de blessures reçues en Italie, seront placés, s'ils le désirent, en subsistance dans le corps le plus à proximité de leur résidence, jusqu'à ce que leur position soit définitivement réglée.

Les militaires du département du Nord qui se trouvent dans cette position, et qui voudront profiter de cette disposition, devront adresser, par l'intermédiaire de l'autorité civile ou militaire de leur localité, au général de division, à Lille, une demande accompagnée de leurs pièces, notamment de certificat de radiation des corps auxquels ils ont appartenu.

M. Parainault, procureur impérial à Beauvais, vient de publier une notice très-remarquable sur l'adjonction du ministère public près les tribunaux de commerce. A ce sujet, le conseiller Pussort, qui travailla à la rédaction des ordonnances de 1667 à 1680, disait que, malgré les quelques reproches adressés à l'ancienne législation, elle n'avait jamais, en réalité, lésé personne.

Les journaux de Bordeaux publient le communiqué suivant qui leur a été adressé par le parquet de M. le procureur-général :

Les notaires sont tenus de résider dans le lieu qui a été donné pour siège à leur étude. Quelques-uns, cependant, méconnaissant les obligations que cette règle leur impose, se transportent, à jours fixes, hors de leur résidence, ouvrent, en quelque sorte, une seconde étude à côté des foires et marchés, et y reçoivent des actes. Ce procédé, contraire à la dignité comme aux devoirs du notariat, vient d'être réprimé par la cour impériale de Bordeaux. Par arrêté du 29 novembre, elle a, pour semblable fait,

frappé de huit jours de suspension un notaire de l'arrondissement de La Réole — Cette décision doit être, pour les officiers publics qui pratiquent la même habitude, un sérieux avertissement.

Nous apprenons que M. le baron de Rothschild, président du conseil d'administration du chemin de fer du Nord, a négocié avec M. Vanderstichelen, ministre des travaux publics de Belgique, l'organisation d'un nouveau service de chemin de fer entre Paris et Bruxelles, qui, à dater du 1^{er} janvier prochain, fera le trajet en 6 heures 30 minutes, au lieu de 8 heures qu'il exige aujourd'hui. Nous félicitons la compagnie du chemin de fer du Nord français et le gouvernement belge d'avoir pris une mesure qui sera accueillie avec la plus grande satisfaction par le public des deux pays.

On vient de placarder au-dessus de toutes les boîtes de la poste aux lettres l'avis important qui suit :

« Il est expressément défendu, sous peine d'une amende de 50 à 500 fr., de mettre à la boîte une lettre qui contiendrait des pièces de monnaies d'or ou d'argent, des bijoux ou autres effets précieux, des billets de banque, bons, coupons de dividendes ou d'intérêts payables au porteur. »

La ville de Saint-Quentin a organisé une société alimentaire pour venir en aide aux familles pauvres et laborieuses. Une réunion a eu lieu sous la présidence du sous-préfet. On a constaté que 51,102 litres de bouillon gras avaient été fournis à des prix extrêmement réduits. L'assemblée a décidé la continuation de la société, en égard aux services qu'elle rend ; elle a voté, en outre, des remerciements aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui ont puissamment contribué à cette bonne œuvre.

M. Théodore Lepers, architecte de la ville de Roubaix, vient d'être nommé capitaine ingénieur du corps des sapeurs-pompiers.

Un incendie a éclaté lundi, vers cinq heures et demie du matin, quartier de l'Alouette, dans une maison habitée par le sieur Devos, jardinier-fleuriste.

Malgré un froid excessif, les secours sont arrivés promptement et l'on a remarqué avec satisfaction la présence de tous les chefs de corps ainsi que celle du nouveau capitaine-ingénieur dont la nomination est toute récente. Plusieurs ecclésiastiques, les frères de la doctrine chrétienne, un grand nombre de nos concitoyens, MM. les commissaires de police, ont travaillé avec un zèle des plus louables à l'extinction du feu.

Malgré l'excellent état du matériel qu'on avait fort heureusement réparé depuis peu de jours, les pompes ont fonctionné avec difficulté, l'eau se gelant dans les tuyaux. On a dû, pour se rendre maître du feu, abattre une toiture attenant à la filature de M. G. Parenthou.

Si nos renseignements sont exacts, le feu aurait pris à des paillasses déposées près des fourneaux dans la serre aux camélias.

Les arbustes les plus rares, une grande quantité de fleurs et une magnifique collection de camélias ont été détruits. La perte s'élève, dit-on, à 1,800 fr. — Le bâtiment seul était assuré. — Il faut joindre à cette perte celle des effets laissés dans la maison par les employés Delzène, Thiron et Debaisieux et qu'on évalue à 360 fr. environ.

On parle de la réalisation prochaine de quelques réformes jugées nécessaires dans le corps des Pompiers.

L'administration municipale s'occupe, dit-on, d'améliorations importantes ; nos concitoyens applaudiront aux encouragements donnés à ceux dont le zèle et le dévouement sont si dignes d'éloges.

Les bureaux de la Caisse d'Épargne de Roubaix seront fermés dimanche prochain, jour de la Noël et le dimanche suivant, 1^{er} janvier 1860.

La rigueur de la saison a retardé l'exécution des travaux du Cirque. On fait les plus grands

efforts pour que les débuts puissent avoir lieu jeudi. Malgré toute l'activité déployée, nous doutons fort qu'il y ait représentation avant dimanche.

Le concert offert dimanche dernier par la Grande-Harmonie de Roubaix, à ses membres honoraires, a eu tout le succès que faisait présager la composition du programme, et qu'on était en droit d'attendre de la réputation et du talent hors ligne des artistes qui se sont produits devant un auditoire assez nombreux.

Les ouvertures de Jubel et du Brasseur de Preston, ont été exécutées par la Grande-Harmonie, avec cette perfection d'ensemble qui fait constater une fois de plus l'excellente direction donnée à nos musiciens et les progrès sensibles qui les maintiennent à la hauteur de leur réputation.

Le charmant Duo pour flûte et hautbois, composé et exécuté par MM. Demersman et Barthélémy, a fait le plus grand plaisir et les exécutants ont été couverts de bravos.

M. Massenet, jeune pianiste de 16 ans et premier prix du Conservatoire de Paris, a charmé et surpris l'auditoire par son talent hors ligne et par les effets surprenants que le piano produit sous ses doigts. Aussi a-t-il recueilli des témoignages de la satisfaction éprouvée par son auditoire. M. Massenet, de l'avis même de ses professeurs, a un bel avenir ; c'est déjà un artiste très-distingué ; le travail ne pourra qu'augmenter sa réputation.

M. Senoutzen possède une voix dont le timbre est ferme et agréable. Il possède toutes les ressources de l'art du chant et a produit beaucoup d'effet, surtout dans la romance les Oiseaux de Notre-Dame.

Des bravos prolongés ont fait comprendre à M. Senoutzen qu'on espérait encore l'entendre ; il s'est rendu aux vœux de l'auditoire en disant, avec une grâce charmante, une romance qui lui a valu de nouveaux et nombreux applaudissements.

Les Souvenirs de Spa et la Romanesca exécutés sur le violoncelle, par M. Lasserre, avec une expression harmonieuse qui a transporté ses au-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 21 DÉCEMBRE 1859.

— N° 7. —

UN CONSPIRATEUR*

Par RIDDERSTAD.

Pour faire suite au Trabon.

Le complot. (Suite).

— Voici mon plan. J'écris, c'est-à-dire par la main d'un autre, une lettre où la dame déclarera au régent qu'elle s'est enfin laissée fléchir.

— Le duc l'a donc trouvée longtemps inexorable ?

— Très-longtemps.

— Et vous êtes sûr de votre fait ? Vous comprenez bien que chaque mot d'une lettre semblable doit être pesé avec un soin extrême ; sinon l'affaire échouerait complètement.

— Je suis sûr de ce que je dis. Pour ma part, je n'ai découvert le secret qu'il y a fort

peu de temps, mais, en habile diplomate, j'en ai causé avec le premier valet de chambre de Son Altesse, et il m'en a raconté plus que je n'avais besoin de savoir. En somme, le duc est amoureux fou, et ce qu'il y a de mieux, c'est que, dans cette affaire, il ne se confie point à son ami Reuterholm. Je ne puis en deviner la cause.

— La jalousie, peut-être ?

— Ce n'est guère possible, mais n'importe. J'écris, je le répète, que...

— Qu'elle s'est laissée fléchir.

— Et qu'elle consent à une entrevue.

— Mais si cet arrangement n'est pas du goût de la dame, elle va aussitôt découvrir la fausseté de la lettre et s'en servira comme d'un moyen de se justifier aux yeux des indifférents et de vous perdre auprès du prince. Ce plan me paraît trop dangereux.

— Et cependant il faut tenter ce moyen. Je n'en connais point d'autre.

— Pas tant de précipitation. Examinons d'abord, c'est pour cela que vous êtes venu.

— Eh bien, mademoiselle, dites-moi votre avis.

Netherwood était impatient. Charlotte réfléchissait.

« Ne vaudrait-il pas mieux, demanda-t-elle enfin, vous adresser en personne au duc, et lui dire franchement que, s'il le désire, vous pouvez lui procurer un rendez-vous avec celle qu'il aime ? Vous régleriez vos paroles sur les circonstances. »

— Non, je ne veux point assumer une pareille responsabilité ; je n'en aurais réellement pas le courage. Diable ! moi qui croyais ma combinaison excellente. Que faire maintenant ? Je suis à bout d'invention.

— Réfléchissons encore. Selon moi, il faudrait vous y prendre de manière à ne pas vous mettre en évidence, et faire en sorte que le duc lui-même vous ordonne de lui amener la dame.

— Eh bien, indiquez-m'en les moyens.

— Vous écrivez votre lettre sous le nom de la dame, comme vous en aviez d'abord l'intention.

Netherwood sourit tout à fait dédaigneusement.

« Nous voilà revenus sur notre ancien terrain ! »

— Pas le moins du monde. Vous ne remettrez pas ce billet vous-même ; le valet de chambre du régent, à qui je le ferai parvenir, peut bien s'en charger. Cela ne vaut-il pas beaucoup mieux ?

— Diable ! je n'y avais pas pensé. Imbécile que je suis !

— La lettre une fois remise, pourvu que vous soyez attentif à épier le moment où le duc la recevra, vous pouvez compter qu'il vous accordera sa confiance, puisque déjà vous avez libre accès auprès de lui.

— A merveille !

— Mais il reste encore beaucoup à faire. Quelle conduite vous proposez-vous de tenir à l'égard de la dame ?

— Je l'enlève ; c'est clair. Dès que le duc m'en aura donné l'ordre, j'entreprends sans crainte quoi que ce soit.

— Encore une folie. Vous oubliez que la lettre doit passer pour être d'elle ; que conséquemment, au lieu d'employer la violence, il faut la traiter avec égards.

— Vous vous entendez mieux que moi à ces sortes de choses ; quel est donc votre avis ?

— Je ne puis le dire pour le moment ; mais je prends sur moi de vous livrer la dame dès que vous aurez reçu les ordres du prince. Êtes-vous satisfait ?

— Ainsi, je n'aurai plus, pour ma part, qu'à m'occuper du régent ?

— Et la lettre, qui l'écrira ?

— Un homme qui m'attend à votre porte.

Désirez-vous le voir ? Il est de première force dans l'art de contrefaire les écritures.

— Surtout, de la prudence ! Le connaissez-vous particulièrement ?

— Un peu. Je n'ai rien à craindre de lui dans une petite affaire de galanterie.

— Qu'il ne sache pas cependant quelle main il imite. Si le duc est amoureux, il le devinera lui-même. Point de signature à la lettre.

— Nous voilà donc parfaitement d'accord, et je crois qu'il ne nous reste plus rien à examiner. Je serai de retour dans une heure.

— Et le nom de cette dame ?

— Vous l'apprendrez quand je vous remettrai la lettre. C'est précisément la partie la plus importante de mon secret.

Après avoir présenté Alm à Charlotte, Netherwood s'éloigna.

Il revint au bout d'une heure avec la lettre déjà cachetée et renfermée sous une enveloppe à l'adresse du valet de chambre du régent. La tante Certha, vieille femme qui demeurait avec Charlotte, fut chargée de la porter sur-le-champ.

« Vous voulez déjà me quitter, monsieur Netherwood ? demanda mademoiselle Schlossberg.

— Je suis fort pressé ; il faut que j'épie le moment où la lettre sera remise au duc.

— Soit ; mais n'avez-vous pas quelque chose d'important à dire ?

* (Reproduction interdite.)